

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Bas-Rhin

MAIRIE

DE

ROSENWILLER

67560

Tél.: 03 88 50 41 66

Fax : 09 70 06 87 93

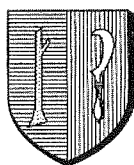
Rosenwiller, 6 juillet 2012

CONVOCAATION

POUR

LE CONSEIL MUNICIPAL

E-mail : mairie.rosenwiller@wanadoo.fr



J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira en
Mairie de Rosenwiller

Le jeudi 12 juillet 2012 à 20h30

et vous prie de bien vouloir y assister.

ORDRE DU JOUR :

1. Adoption du compte rendu de la séance du 06 juin 2012
2. Informations
 - Compte-rendu réunion cimetière israélite (7 juin) (02 juillet)
 - Compte-rendu conseil d'école (28 juin)
 - Compte-rendu réunion Syndicat Mixte du Piémont des Vosges (14 juin)
 - Compte-rendu Comité Directeur CCCR (19 juin)
 - Bilan ES
 - Marché rue de l'Ecole
 - Etude Eau
3. Etude Assainissement
4. Demandes de subventions pour l'étude assainissement (Conseil Général et Agence de l'Eau)
5. DBM Assainissement
6. Dotation du budget général au budget assainissement
7. Choix de l'entreprise pour la mise en lumière de l'église
8. Demande d'accès au 69A rue Principale par la rue du Rosenmeer pour la création de parking
9. Route de Gresswiller : choix des travaux à réaliser
10. DIVERS

Le Maire
Philippe WANTZ



Département
Bas-Rhin

COMMUNE DE ROSENWILLER

Arrondissement
MOLSHEIM

*Compte-rendu
du Conseil Municipal*

Séance du 12 Juillet 2012

Nombre de Conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 14

Sous la Présidence de M. WANTZ Philippe, Maire

Membres présents : RUEL Pierre, Adjoint, HUCK Jean-Claude, Adjoint, ARNOLD Thomas, BARABINOT Dominique, BLANSCHÉ Alain, DUFFNER Laurent, EINHART Michel, EINHART Roland, FISCHER-STEGER Anne, HUBER Agnès, HUCK Claudine, MUHLMEYER Etienne, WISSER Sébastien

Membres absents et excusés : HUCK Jean-Georges

Le secrétaire de séance ayant été désigné en la personne de Madame HUBER Agnès, le quorum étant atteint; le Maire propose de commencer la séance et remercie par avance l'ensemble des membres présents pour leur participation à cette réunion.

Ouverture de la séance : 20h40

1 APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE

Le Maire soumet aux voix le procès verbal de la séance du 6 juin 2012 pour approbation.

Le compte rendu est adopté :

12 VOIX : POUR

1 VOIX : ABSTENTION

2 INFORMATIONS

1) Compte-rendu réunion cimetière israélite (07/06 12/07) Commenté par Le Maire

Dans le cadre de la consultation « faire du cimetière israélite un site touristique », la CCCR a réceptionné 4 offres. Seuls 2 bureaux d'études ont été auditionnés : SETUI (4 000€ HT) et CARDABELLE SCAPE (10 500€ HT). C'est le cabinet SETUI qui a été choisi. Il s'agira de mettre en place un point panneau info retraçant l'histoire du cimetière israélite, deuxième

plus grand cimetière d'Alsace. Le coût du projet ne devrait pas dépasser 20 000€ et devrait être réalisé au printemps.

2) Compte-rendu du Conseil d'école (28/06) Commenté par Sébastien WISSER

20h47 : Arrivée de Anne FISCHER-STEGER

- **Présentation des résultats des évaluations:** quelques faiblesses en orthographe et en calcul. Les résultats en allemand montrent une réussite globale. Suite à un test d'évaluation, une élève intégrera à la rentrée prochaine la section « bilingue » au Collège de Rosheim.
- **L'effectif** pour la rentrée 2012 est de 53 élèves. Le nombre d'enfants, n'est pas équilibré dans les 3 classes. 26 élèves en maternelle, 13 élèves en CP, CE1, CE2 et 14 élèves en CM1 et CM2.

La rentrée aura lieu le mardi 4 septembre.

Les vacances de la Toussaint ont été rallongées et dureront 2 semaines.

La cotisation scolaire est maintenue à 15€.

- **Projets :**

- Les séances de piscine auront lieu le vendredi matin du 7 décembre au 12 mars.
- Les élèves de maternelle (MS, GS) accompagneront les élèves de CP, CE1 et CE2.
- Le 28 septembre, l'école participera à l'opération nettoyage de la Nature avec la Mairie.
- La visite de la station d'épuration
- Semaine classe verte pour les élèves du CP au CM2.

3) Compte-rendu réunion Syndicat Mixte du Piémont des Vosges SMPV (14/06)

Commenté par Pierre RUEL

L'ordre du jour comportait un avis sur 2 PLU et le rapport d'activités 2011.

- 1) Avis sur PLU de Saint-Pierre : avis favorable sous réserve de créer un écran végétal entre la zone urbanisée et la zone agricole.
- 2) Avis sur PLU d'Itterswiller : avis favorable sous réserve de garantir la rétention des eaux pluviales dans les zones d'extension.
- 3) Rapport d'activité : le SMPV intervient sur 35 communes. Ses actions concernent :
 - le conseil auprès des communes sur leur document d'urbanisme
 - l'analyse de la compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCOT
 - le service d'information géographique et la création d'observatoires pour le suivi du SCOT

4) Compte-rendu réunion Comité de Pilotage élargi du Plan Climat (20/06) Commenté par

Pierre RUEL

Le prochain bulletin communal de juillet dédiera une page au Pays Bruche <Mossig Piémont et notamment au conseil Info Energie mis en place récemment.

Le « Pays » propose plusieurs réunions basées sur le thème de l'énergie. (Festival légo à Rosheim, BiObernai)

Des fiches projets vont être collectées auprès des collectivités, associations et entreprises pour mettre en forme des fiches actions.

5) Compte-rendu Comité Directeur CCCR (19/06) Commenté par Le Maire

La Maison de l'Enfance à Rosheim a subi un acte de vandalisme dans la nuit du 15 au 16 juin. La vitre de la porte d'entrée a été brisée. Une plainte a été déposée à la gendarmerie.

6) Bilan ES Commenté par le Maire

Le Maire présente des histogrammes sur 3 ans : (éclairage public et bâtiments)

- de la consommation : consommation stable
- des dépenses : légère hausse qui correspond à la hausse du kwh
- du coût par habitant : stable : 25 €

Les graphiques seront en annexe du compte-rendu.

7) Compte-rendu Comité de gestion du Multi-Accueil Intercommunal (03/07) Commenté par Claudine HUCK

- **Bilan pédagogique** : Nouveauté : Les assistants maternels ont été invités en compagnie des enfants qu'ils gardent au spectacle de Noël organisé par le Multi-Accueil
- **Travaux et projets** : l'ouverture de la porte d'entrée par code est un gain de temps appréciable et donne entière satisfaction. Vu que le centre a 10 ans, des travaux d'entretien et de peinture sont prévus. Les ordinateurs méritent à être remplacés et la porte d'entrée suite à l'acte de vandalisme.
- **Bilan de fonctionnement** : les dépenses et recettes sont en accord avec les prévisions. Le taux d'occupation est stable : 85 % en moyenne.
- **Règlement de fonctionnement** : Priorité aux familles en difficulté pour répondre aux exigences de la CAF.
- **Points sur la coordination** : Mmes HAACKE et BAECHEL relèvent l'intérêt des parents lors de la réunion organisée à leur intention, dont l'objectif était de présenter les différents modes de gardes envisageables sur le canton, pour leurs enfants au sortir de la crèche. Lors de cette réunion, les parents ont été encouragés à entamer une réflexion personnelle quant au meilleur choix en tenant compte des rythmes et des besoins de leur enfant.
- **Divers** : Délégués du personnel : problème de forte chaleur dans la cuisine + problème de parking. Délégués des parents : Satisfaction des usagers du multi-accueil.

8) Compte-rendu DELOITTE (10/07) Commenté par le Maire

Le Maire explique qu'il s'agit du cabinet de consultants choisi par la CCCR pour faire le bilan des compétences de la CCCR et du fonctionnement de 7 communes du Canton (hors Bishoffsheim et Ottrott). Leur analyse s'articule autour de 6 axes : moyens matériels, service rendu, moyens humains, compétence et savoir faire, pilotage et gouvernance, efficacité financière. La situation financière de la commune est saine. Très peu endettée Rosenwiller est une des communes du canton qui s'autofinance le mieux. Le rapport de synthèse relève des préoccupations liées notamment à :

- l'absence de police municipale
- la fragilité de la structure administrative (une secrétaire qui doit faire face à des compétences multiples : financières, marché public ...)

Le Maire déplore que ce rapport ne donne pas de solutions, mais ne se base que sur des constats.

Le Maire explique que le but de cet état des lieux, est de renforcer le rôle de la Communauté de Communes, en s'appuyant sur les forces et faiblesses des communes.

9) Compte-rendu SDEA : réunion de Conseil Territorial Centre Sud Commenté par Jean-Claude HUCK

Il s'agit de la première réunion depuis que la commune a transféré la compétence « EAU » au SDEA.

- Présentation du rapport annuel 2011 : ne concernait pas encore notre commune
- PAC (Participation pour l'Assainissement Collectif) qui remplace la taxe d'économie de fosse septique. Le plafond acceptable est de 3 200 €. La commune de Rosenwiller est à 2 200€.
- Assurances : Les contrats ont été dénoncés et une nouvelle consultation a été réalisée. Le SDEA a décidé de s'auto assurer (opter pour des franchises plus importantes) pour réduire la cotisation annuelle.
- Rendements eau potable : Il s'agit de la différence entre le volume d'eau produite et le volume facturé. Pour 2015, l'Agence de l'Eau va conditionner les aides à ce critère. Notre commune est déjà dans ces objectifs puisque nos pertes d'eau sont inférieures à 20%.

Roland EINHART informe que les mêmes points ont été abordés lors de l'Assemblée Générale du 26 juin. Les subventions sont en baisse de 10% et on constate moins de dotations.

10) Marché rue de l'Ecole

Suite à la convention annuelle ATESAT que la commune a signée. La DDT a guidé la commune pour l'élaboration du marché. Les élus sont très satisfaits des services rendus par la DDT. Le marché sera mis en ligne sur le site www.e-marche-public.com le 12 juillet.

Le Maire présente un chiffrage estimatif de l'aménagement de la rue de l'école. Soit 420450€ pour les travaux de Voirie-Terrassement, Eclairage public, Réseau Télécom. Les travaux d'adduction d'eau (170 000 €) et d'assainissement (220 000€) seront conduits par le SDEA. On comptabilise à ce jour, environ une dizaine d'abonnés à Numéricable. De ce fait, on pourrait également prévoir la mise en souterrain du réseau câblé (90 000€). Le coût global du projet s'élèverait à 1 Million d'Euros. Concernant la mise en souterrain des réseaux secs, une participation du Conseil Général est attendue si le projet est retenu dans le cadre « Qualité Environnement ». Le Maire présente également le planning des travaux.

11) Etude « Eau » Commenté par Jean-Claude HUCK

Il s'agit d'une étude globale du réseau. Des limiteurs de pression lors de la mise en service du nouveau château d'eau seront mis en place : le moins possible et aux bons endroits. Le coût de l'étude s'élève à 6 000€ HT. 20% seront pris en charge par le Conseil Général et on peut espérer une subvention de l'Agence de l'Eau. C'est la commission géographique qui décidera.

D'autre part, Jean-Claude HUCK explique que le Conseil Général a fait un plan digitalisé de la commune, sur lequel on pourra superposer des calques « Eau » et « Assainissement ». Ce travail ne coûtera rien à la commune car il est pris en compte dans le transfert de compétences.

3. ETUDE « ASSAINISSEMENT » Commenté par Jean-Claude HUCK

L'examen du plan du réseau d'assainissement de la commune fait ressortir la présence de 225 regards de visite. Les levés topographiques pour permettre d'accomplir une étude de modélisation s'élèvent à environ 25 € le regard, soit 6 625€ de frais de géomètre. Le coût pour la modélisation de l'ensemble du réseau avec synthèse des éventuels dysfonctionnements et réunion de présentation est estimé à 8 000€. L'Agence de l'Eau pourrait financer jusqu'à 70% en subventions.

Jean-Claude HUCK précise que si l'étude révèle que le dimensionnement de la rue de l'école est suffisant, il ne sera peut-être pas nécessaire de remplacer la conduite dans cette rue.

Point 3 : ETUDE ASSAINISSEMENT

- VU la nécessité de faire un état des lieux du réseau d'assainissement sur l'ensemble de la commune afin d'avoir un plan et une modélisation numérique du réseau
- VU l'estimation de l'étude par le SDEA pour un montant de 13 625,00 € HT

Entendu les explications de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité

- ACCEPTE l'estimatif du SDEA pour un montant de 13 625,00 € pour lancer l'étude assainissement
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents à intervenir,

4. DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR L'ETUDE ASSAINISSEMENT

Point 4 : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL ETUDE ASSAINISSEMENT

- VU la nécessité de faire un état des lieux du réseau d'assainissement sur l'ensemble de la commune afin d'avoir un plan et une modélisation numérique du réseau
- VU l'estimation de l'étude par le SDEA pour un montant de 13 625,00 € HT

Entendu les explications de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- SOLLICITE le Conseil Général pour le subventionnement de l'étude assainissement
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents à intervenir,

Point 4 : DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE POUR L'ETUDE ASSAINISSEMENT

- VU la nécessité de faire un état des lieux du réseau d'assainissement sur l'ensemble de la commune afin d'avoir un plan et une modélisation numérique du réseau
- VU l'estimation de l'étude par le SDEA pour un montant de 13 625,00 € HT

Entendu les explications de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité

- SOLLICITE l'Agence de l'Eau Rhin Meuse pour le subventionnement de l'étude assainissement
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents à intervenir,

5. DECISION MODIFICATIVE DE CREDIT *Commenté par Pierre RUEL*

La décision est nécessaire, car l'étude n'était pas prévue au moment de l'adoption du budget primitif. Il s'agit d'un transfert de crédit d'un compte à un autre.

Point 5 : DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS

VU l'absence de crédits suffisants au chapitre 20 du budget « ASSAINISSEMENT » pour le paiement de l'étude « assainissement » proposée par le SDEA

Entendu les explications du Maire, Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

➤ ACCEPTE d'exécuter la décision modificative suivante :

Virement de crédits

Du chapitre 21	vers le chapitre 20	Montant
Article 2156	article 2031	15 000,00€

6. DOTATION AU BUDGET ASSAINISSEMENT *Commenté par Pierre RUEL*

Il s'agit d'une aide de la commune aux budgets annexes. La dotation est conforme au Budgets primitifs « Commune » et « Assainissement »

Point 6 : DOTATION DE LA COMMUNE AU BUDGET ASSAINISSEMENT

VU le budget primitif du budget Assainissement comprenant une dotation du budget de la commune d'un montant de 20 000,00 €

Entendu les explications du Maire, Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ DECIDE d'affecter une dotation de la commune au budget « ASSAINISSEMENT »

Dotation du budget « COMMUNE » vers le budget « ASSAINISSEMENT »

Du budget COMMUNE	vers le budget « ASSAINISSEMENT »	Montant
chapitre 65 article 657362 (subventions de fonctionnement)	chapitre 74 article 747 (subventions d'exploitation)	20 000€

7. CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA MISE EN LUMIERE DE L'EGLISE

Commenté par le Maire

Suite à l'appel d'offre lancé le 18 juin par ECOTRAL, maître d'ouvrage, la commune a réceptionné quatre réponses pour le 9 juillet (date de clôture du marché). Après analyse des offres suivant les critères de prix, qualités esthétiques et fonctionnelles et SAV et assistance technique, c'est l'offre de la société SOGECA qui arrive en première position pour un montant de 24 500€ décomposé de la manière suivante :

- Illumination de base : 18 450 €
- Monument aux morts : 1 450 €
- Calvaire : 1 200 €
- Porche de l'église : 2 400 €
- Grotte de la vierge : 1 000 €

Les conseillers prendront la décision finale des points à illuminer lors des essais d'illumination auxquels sera également convié le Conseil de Fabrique.

Point 7 :

CHOIX DU FOURNISSEUR POUR MISE EN LUMIERE DE L'EGLISE

VU les différentes propositions reçues suite à notre appel d'offre

Entendu les explications de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité

- **CONFIE** les travaux de mise en lumière de l'église à l'entreprise SOGECA pour un montant de 24 500 € HT
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents à intervenir.
- **OUVRE** les crédits nécessaires au budget primitif

8. DEMANDE D'ACCES AU 69 RUE PRINCIPALE PAR LA RUE DU ROSENMEER POUR LA CREATION D'UN PARKING. *Commenté par le Maire*

Monsieur WIDLOECHER Laurent sollicite l'accord du Conseil Municipal pour avoir un accès sur son terrain depuis la rue du Rosenmmer pour réaliser deux places de parking.

Les conseillers décident de discuter du projet en commission « Urbanisme » qui se réunira en septembre.

9. ROUTE DE GRESSWILLER *Commenté par Jean-Claude HUCK*

Jean-Claude HUCK propose trois solutions de réfection de la route de Gresswiller et ouvre le débat. Les propositions concernent uniquement la partie de 750ml entre la rue des

Faisans et la partie déjà mise en enrobé le long des carrières (la partie dans la forêt près de Gresswiller n'est pas concernée)

- 1) Reprofilage du chemin + mise en place de 15 traversées de chemin pour favoriser l'écoulement des eaux de pluie (1u/50ml) = devis estimatif : 19 800 € TTC
- 2) Reprofilage sur une largeur de 4m + gravillonnage bicouches sur une largeur de 3,20m + réalisation de 3 dos d'âne largeur 50cm (220€/u) = devis estimatif : 18 500€ TTC
- 3) Reprofilage sur une largeur de 4m + mise en enrobé sur une largeur de 3,20m + réalisation de 3 dos d'âne largeur 50cm (220€/u) = devis estimatif : 36 000€ TTC

+ signalisation 150€/unité

+ matérialiser la largeur par des obstacles obligeant le passage sur la chaussée ?

+ traitement des eaux de pluie 500€ la traversée ? (pour solutions 2 et 3)

La route n'a pas été refaite depuis 1992. Les conseillers souhaitent que la route soit praticable mais suffisamment contraignante pour limiter la vitesse (mise en place de ralentisseurs, largeur de la voirie limitée). On ne peut malheureusement pas mesurer l'impact que ça aura sur la circulation.

Point 9 : REFECTION DE LA ROUTE DE GRESSWILLER

VU les trois propositions présentées par Jean-Claude HUCK

Entendu les explications de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

13 VOIX : POUR

1 VOIX : CONTRE

- **REALISER** des travaux de réfection de la route de Gresswiller, entre la rue des Faisans et la partie déjà mise en enrobé le long des carrières.

La majorité des conseillers optent pour la solution 3. Ou peut-être un panaché entre les solutions 2 et 3. Pierre RUEL signale que compte tenu du montant, supérieur à 15 000€, il faudra lancer un appel d'offre. Grâce à la convention ATESAT que la commune a signé, la DDT pourra nous aider à réaliser le cahier des charges

10. DIVERS

•Courriers/ courriels

Une plainte est arrivée en Mairie concernant les containers route de Grendelbruch trop proches des habitations. Les dépôts de verre sont constatés sans restriction d'horaires et sont très gênants pour les riverains.

Le Maire explique que de nouveaux panneaux seront mis en place interdisant les dépôts les dimanches et jours fériés et restreignant les horaires de 8h à 19h du lundi au samedi. Etant donné que les administrés sont de plus en plus nombreux à trier, il faudra tôt au tard penser à déplacer les containers et les remplacer par des places de parking.

De plus, un courrier du SELECTOM est arrivé en mairie le 12/07 nous indiquant que selon

les préconisations d'Eco-Emballages une collectivité telle que la nôtre devrait être munie de 4 points d'apport volontaire avant 2015. Cela paraît énorme. Le Maire va prendre contact avec le SELECTOM. Jean-Claude HUCK suggère également de se renseigner pourquoi la commune ne bénéficie pas de la récupération à domicile du papier et du plastique comme d'autres communes du canton.

•Urbanisme

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 067 410 12 C0003 TRENDDEL Eric	Construction d'une maison individuelle	ACCORDE
PC 067 410 12 C0004 HANOT Sébastien	Construction d'un garage	En cours

•Travaux route de Grendelbruch : le Maire lit le dernier courrier du bureau d'études LOLLIER adressé à l'entreprise LEGOLL concernant l'affaissement d'une partie de la piste cyclable, leur demandant de reprendre les travaux de la façon suivante :

- arracher l'ensemble du revêtement entre le pont et le démarrage de la piste
- déposer la bordurette
- reprendre le compactage sur l'ensemble (fournir les essais de plaques et de pénétromètre pour voir l'évolution du remblai en profondeur)
- combler le vide sous la dalle du pont par la mise en œuvre d'un béton auto-compactant
- reposer la bordurette à l'intérieur environ 50cm pour compenser le problème de décalage afin d'avoir un talus moins raide et que la bordurette soit bien épaulée
- mettre en oeuvre le stabilisé renforcé selon les préconisations du fournisseur

Toutes les mesures demandées par LOLLIER ont été prises par LEGOLL qui a exécuté les travaux. Les plantations seront reprises au mois de novembre.

•Logements sociaux 41-43 rue Principale: le Maire a rencontré le 12/07 le Directeur Général Adjoint du cabinet DOMIAL, organisme qui fait du logement social et qui a repris le projet des logements sociaux que la commune avait confié au Foyer de la Basse-Bruche. Le projet donnera lieu à une nouvelle demande de permis de construire pour 2 F4 et 2 F3 avec une demande de démolition de l'ancien bâtiment. Le nouveau permis devrait être accepté en oct/nov et les logements disponibles pour la rentrée 2014. Une nouvelle rencontre avec DOMIAL est prévue au mois d'août.

•Location salle communale: les dernières locations de la salle communale ont donné lieu à des débordements importants. La gendarmerie est intervenue suite aux nombreux appels du voisinage. Laurent DUFFNER et Jean-Claude HUCK signalent que dans certaines communes, quand le bruit dépasse un certain nombre de décibels, le courant saute. Mais c'est essentiellement le bruit sur la place qui est dérangeant. Les conseillers décident de revoir le règlement et notamment de ne plus louer la salle en semaine.

•**Vaccinations** : Le 20 juin, le docteur Colette HUMBERT de Rosheim, a vacciné contre le tétanos et la DTpolio 15 administrés. Le Maire rappelle que ces vaccinations sont gratuites.

•**Horaires bibliothèque** : A titre expérimental, à partir de septembre, une permanence sera assurée à la bibliothèque le premier mardi de chaque mois de 16h à 18h à la place du mercredi.

•**Passage jury Fleurissement** : Claudine HUCK a accompagné le jury d'arrondissement du Conseil Général qui est passé dans la commune le 9 juillet.

La commission « Fleurissement » de la commune se réunira le 3 août pour faire le tour du village.

•**14 juillet** : Sur la demande du Club des Jeunes, un arrêté de circulation a été pris pour les festivités du 14 juillet Le stationnement et la circulation dans le secteur de la rue de Molsheim et la rue sainte Odile seront interdits. Le stationnement sera également interdit dans la rue de l'Ecole.

•**Placette cabine téléphonique** : Le Maire félicite le travail de l'ouvrier communal, pour la réalisation de l'aménagement du jardin près de la cabine téléphonique du village.

•**Nouveau château d'eau** : Jean-Claude HUCK informe qu'une réception partielle des travaux de la station de traitement et du réservoir de Rosheim aura lieu vendredi 13 juillet et que le nouveau château d'eau sera mis en service au mois d'août.

•**SICTOMME** : Michel EINHART informe les conseillers sur la réunion du 26 juin.

- *Rapport annuel* sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets :
- ordures ménagères : - 1,25 % : 270,94 kg/hab en 2011 / 274,35 kg/hab en 2010
- collecte du papier : +11%, du verre : + 3%, du bois : +16%, du plastique : +7%, des batteries : - 51%
- *Objectif du SELECTOM* : Réduire les déchets ménagers et augmenter le recyclage de 50% en 2015 (17 000 tonnes en 2012 et 21 000 tonnes en 2015)

Les tarifs des bacs restent inchangés. Des serrures sont disponibles au SICTOMME

Des boîtes du nouvel habitant seront mises à disposition par la Mairie (mode d'emploi des collectes et des tris)

•**Divers** : Suite aux travaux de réfection du parquet de l'église, le Conseil de Fabrique a reçu l'autorisation du Maire pour stocker et repeindre les bancs de l'église dans le hangar en haut du village.

•**Prochaines dates**

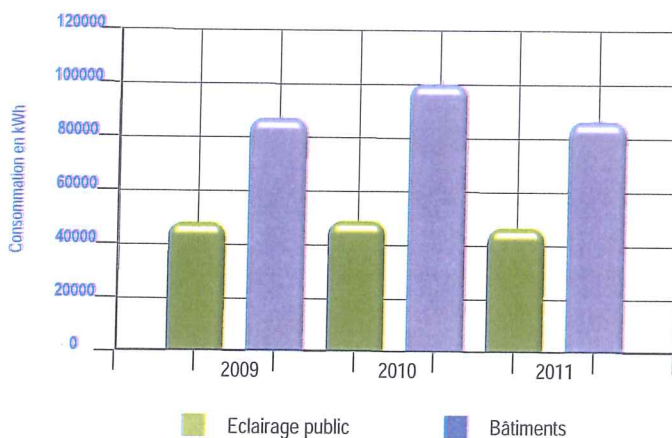
Prochain conseil municipal : 14 septembre à 20h30

Fin de la séance : 23h55

3. Vos consommations par usage:

Année civile	Eclairage public		Bâtiments		Total	
	kWh	Variation	kWh	Variation	kWh	Variation
2009	47.679	-	86.270	-	133.949	-
2010	48.478	-	99.153	-	147.631	-
2011	46.212	-	85.545	-	131.757	-

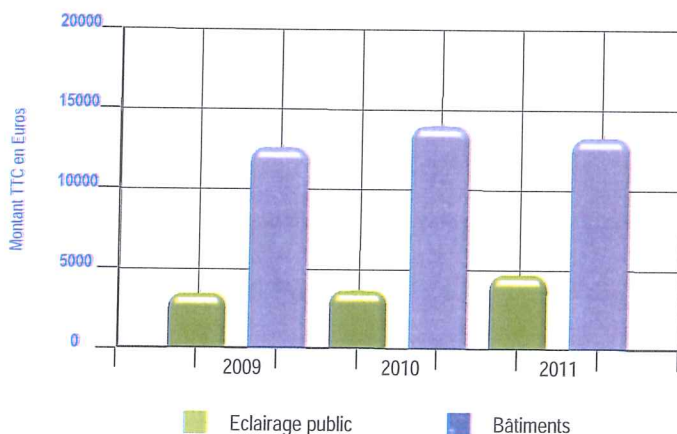
Vos consommations en kWh



4. Vos dépenses par usage (en Euros) :

Année civile	Eclairage public			Bâtiments			Total	
	Euros TTC	Variation	cEuros / kWh	Euros TTC	Variation	cEuros / kWh	Euros TTC	Variation
2009	3.438,84	-	7,21	12.471,84	-	14,46	15.910,68	-
2010	3.650,87	-	7,53	13.854,68	-	13,97	17.505,55	-
2011	4.659,28	-	10,08	13.131,92	-	15,35	17.791,20	-

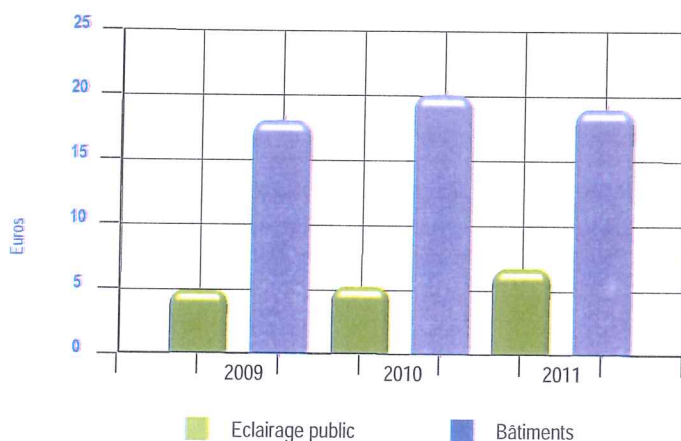
Dépenses de la commune



5. Coût des usages par habitant (en Euros) : Nombre d'habitants de la commune : 697 (source INSEE)

Année civile	Eclairage public		Bâtiments		Total	
	Euros TTC	Variation	Euros TTC	Variation	Euros TTC	Variation
2009	4,93	-	17,89	-	22,83	-
2010	5,24	-	19,88	-	25,12	-
2011	6,68	-	18,84	-	25,53	-

Evolution du coût par habitant



Les membres du Conseil:

M. Philippe WANTZ (Maire)

M. Roland EINHART

M. Pierre RUEL (Adjoint)

Mme Anne FISCHER-STEGER

M. Jean-Claude HUCK (Adjoint)

Mme Agnès HUBER

M. Thomas ARNOLD

Mme Claudine HUCK

M. Dominique BARABINOT

M. Jean-Georges HUCK

M. Alain BLANSCHÉ

M. Etienne MUHLMAYER

M. Laurent DUFFNER

M. Sébastien WISSER

M. Michel EINHART